

le Petit Lusignien

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JUILLET 2021 #64

UN BEL ÉTÉ DANS NOTRE COMMUNE

4

FINANCES

Présentation du budget primitif 2021

12

DOSSIER

Présentation de la future Maison de la pêche et de la nature

20

CULTURE

Un nouveau visage à la Médiathèque municipale « La Bulle »

SOMMAIRE



4 INFOS MUNICIPALES

- 4 Budget primitif 2021
- 6 Eclairage public / Réflexe citoyen
- 7 Mise en conformité du réseau d'assainissement
- 8 Extension du foyer d'accueil « Les Lacs d'Orient »
- 9 Un nouveau logiciel pour le cimetière
- 10 L'espace France Service

11 HISTOIRE

- 11 La Mairie - École

12 DOSSIER

La Maison de la pêche et de la nature

16 ENVIRONNEMENT

- 16 Le fleurissement de la commune
- 17 Le verger communal

18 URBANISME

- 18 Le P.L.U.

20 CULTURE

- 20 Un nouveau visage à la bibliothèque municipale
- 21 Le Gardien du Patrimoine

22 COUP DE POUCE

- 22 Coutellerie « Racine Bois et Forge »
- 24 Champagne Aventure

25 RETOUR EN IMAGES

- 25 Le don du sang

26 INFOS DIVERSES

- 26 Etat civil / SIEDMTO / Horaires de la déchèterie
- 27 Horaires d'ouverture de la mairie et renseignements / Les véhicules communaux

28 LE GUIDE DE LUSIGNY



Directeur de la publication : Christian BRANLE - **Comité de rédaction :** Commission communication, **Vice-Présidente :** Malika BOUMAZA JACQUINOT
Conseiller délégué : Eric GNAEGI - **Membres :** Catherine CHARVOT, Adeline COLLIN, Joëlle GROSSET, Aurore MARNOT, David MARNOT, Christophe PEREIRA
Conception et réalisation : SYSCOM' (www.agence-syscom.com) - **Impression :** DM Lettres Print Solutions - **Tirage :** 1 000 exemplaires - **Dépôt légal :** 26-344/o.



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

10-31-3358

pefc-france.org



Christian BRANLE - Maire de Lusigny sur Barse

SOYONS OPTIMISTES !

En ce début d'été, nous avons tous envie de croire que la crise sanitaire finira par être surmontée, que la roue tourne, et qu'une fenêtre s'ouvre sur un ciel éclairci... mais tel un grand blessé, il va falloir que notre monde s'adapte progressivement à une vie « normale » qui aura changé.

Retrouver progressivement sa famille, ses amis, ses collègues de travail pour partager de bons moments autour de cet art de vivre à la Française que beaucoup nous envient, tout cela semble dorénavant possible grâce à la montée en puissance de la vaccination. Vous avez été nombreux et nombreuses à vous faire vacciner dans les différents centres de vaccination mis en place par Troyes Champagne Métropole (TCM) et ses partenaires.

Notre commune a pu accueillir un centre de vaccination éphémère à la Grange de Lusigny sur Barse : 572 personnes ont pu ainsi être vaccinées à proximité de leur lieu d'habitation ou de travail. Je tiens ici à remercier TCM, sans oublier le personnel communal, élus et bénévoles qui se sont mobilisés sur ces deux journées de vaccination.

Poursuivons nos projets tant sur le plan personnel que professionnel. Dans ce numéro, nous aurons l'occasion de revenir sur de belles actions menées par des Lusigniens qui entreprennent.

Notre commune n'est pas en reste. Elle poursuit son développement car elle a les moyens financiers pour les réaliser.

La présentation du budget communal 2021, vous permettra d'apprécier comment la commune met à profit les possibilités et marges de

manœuvre financières pour engager des actions en faveur des Lusigniens. La construction de la future « Maison des médecins » en est une illustration. Un investissement, certes lourd, mais bénéfique à l'attractivité de notre commune et qui permettra d'attirer de nouveaux médecins en complémentarité de l'offre existante et lutter ainsi contre la désertification médicale.

Il faut les moyens financiers mais également humains pour concrétiser nos projets. Ce numéro sera l'occasion de vous présenter une nouvelle arrivée au sein de nos services pour développer les activités de la bibliothèque qui ne pouvaient plus reposer sur les épaules des seuls bénévoles. Je tiens ici, sincèrement à les remercier pour leur engagement sans faille au service des Lusigniens.

Vous découvrirez à la lecture de ce numéro du « P'tit Lusignien », le dossier stratégique de la réhabilitation de notre réseau d'assainissement incontournable pour l'avenir de notre commune.

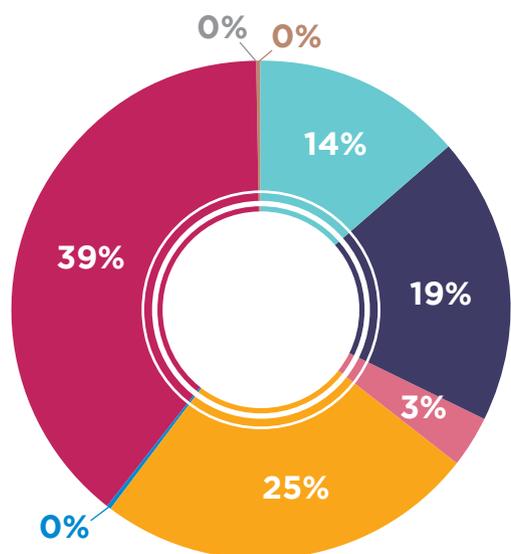
C'est aussi l'occasion de présenter les projets structurants de nos partenaires qui ont choisi Lusigny pour y développer leurs services : Troyes Champagne Métropole porteur d'un Espace France Services, et la Fédération départementale de la pêche avec la création de sa future Maison de la pêche et de la nature.

En ce début d'été, je vous souhaite de profiter dans la mesure du possible, de vos belles journées estivales entourés de vos proches

Bonne lecture et au plaisir de vous revoir bientôt lors de moments conviviaux ●

BUDGET PRIMITIF 2021

FONCTIONNEMENT : 3 637 820,00 €



DÉPENSES

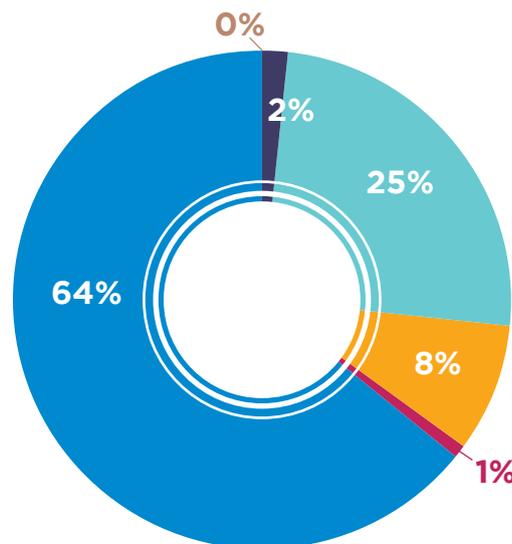
	2021 prévisionnel	2020 réalisé
Charges à caractère général	500 000,00€	595 839,19€
Charges de personnel, frais assimilés	680 000,00€	541 300,00€
Atténuations de produits	117 520,00€	117 520,00€
Autres charges de gestion courante	900 000,00€	865 127,00€
Charges financières	2 950,00€	4 000,00€
Charges exceptionnelles	5 000,00€	3 100,00€
Virement à la section d'investissement	1 426 625,00€	975 300,00€
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 725,00€	28 700,00€

TOTAL DÉPENSES 3 637 820,00€ 3 130 886,19€

RECETTES

	2021 prévisionnel	2020 réalisé
Atténuation de charges	2 000,00€	2 000,00€
Produits services et ventes diverses	68 600,00€	89 000,00€
Impôts et taxes	900 000,00€	991 502,00€
Dotations et participations	307 528,00€	299 600,00€
Autres produits de gestion courante	27 700,00€	40 700,00€
SOUS-TOTAL	1 305 828,00€	1 422 802,00€
Résultat reporté exercice précédent	2 331 992,00€	- €

TOTAL RECETTES CUMULÉES 3 637 820,00€ 1 422 802,19€



1

70 €

de dette par habitant :
un montant très bas comparé à celui de communes de même strate

2

1,4 M€

d'autofinancement :
ce volume permet à la commune de financer la totalité de ses investissements sans recourir aux emprunts

3

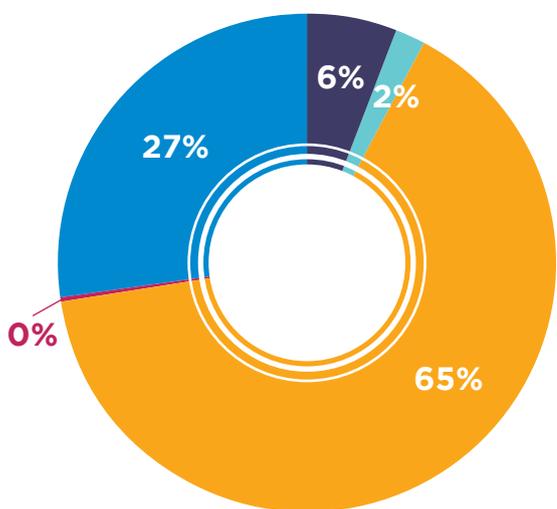
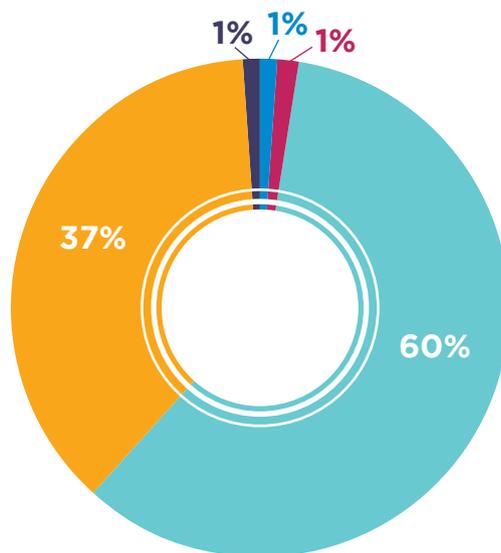
38 %

de dépenses d'investissement :
ce ratio élevé témoigne de la volonté de poursuivre les projets structurants pour la commune notamment la Maison des médecins, etc.

INVESTISSEMENT : 2 200 287,18 €

DÉPENSES

	2021 prévisionnel	2020 réalisé
Immobilisations incorporelles	25 000,00€	17 000,00€
Subventions d'équipements versées	30 000,00€	15 000,00€
Immobilisations corporelles	1 306 262,00€	1 182 000,00€
Immobilisations en cours	819 257,18€	840 000,00€
Emprunts et dettes assimilés	19 768,00€	20 000,00€
Opérations patrimoniales	-€	32 406,05€
TOTAL DÉPENSES	2 200 287,18€	2 106 406,05€



RECETTES

	2021 prévisionnel	2020 réalisé
Subventions d'investissement	132 496,00€	870 000,00€
Dotations, fonds divers et réserves	40 305,00€	200 000,00€
Excédents de fonctionnement capitalisés	-€	1 362 281,31€
Versement de la section de fonctionnement	1 426 625,00€	975 300,00€
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 725,00€	28 700,00€
Opérations patrimoniales	-€	32 406,05€
SOUS-TOTAL	1 605 151,00€	3 468 687,36€
Solde d'exécution positif reporté	595 136,18€	- €
TOTAL RECETTES CUMULÉES	2 200 287,18€	3 468 687,36€

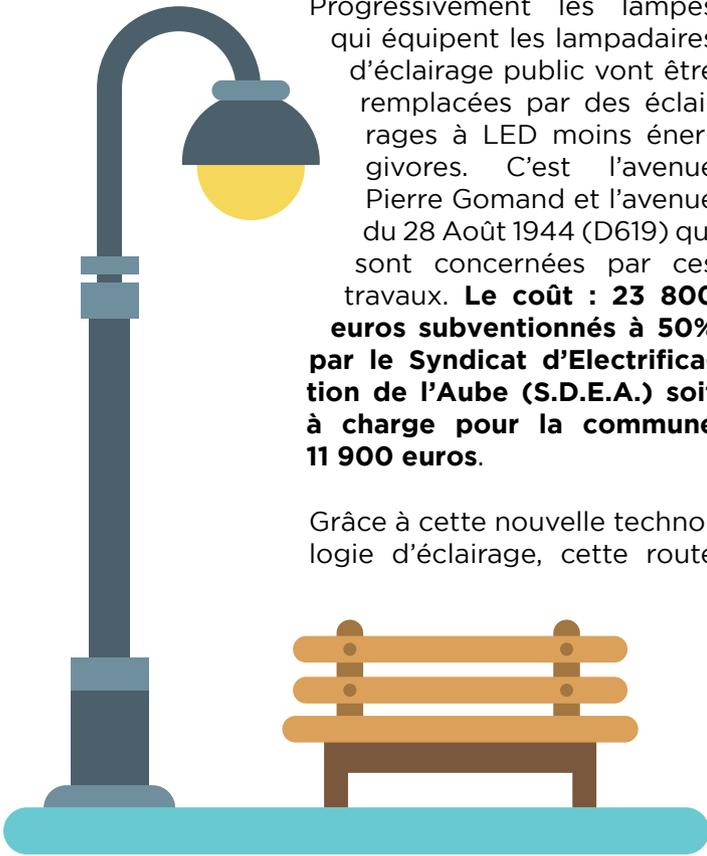
SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2021

École élémentaire : **1600,00 €**
 École élémentaire-projet voile : **1000,00 €**
 École maternelle-projet pédagogique : **2800,00 €**
 École maternelle : **1000,00 €**
 Pompiers : **735,00 €**
 Anciens combattants : **140,00 €**
 Fnaca : **140,00 €**
 Club de l'amitié : **140,00 €**
 ADMR : **2300,00 €**
 Donneurs sang : **300,00 €**
 Amis du Parc PNRFO : **100,00 €**
 Foire : **1000,00 €**

École de musique : **4000,00 €**
 École de musique - Cérémonies : **200,00 €**
 Étoile : **1000,00 €**
 Archers Val de Barse : **250,00 €**
 AALL : **3200,00 €**
 Reg'art : **100,00 €**
 Aux fils de la Barse : **100,00 €**
 ADPC 10 : **200,00 €**
 UNSS : **2400,00 €**
 Foyer Socio Educatif Collège : **6500,00 €**
 Le Verger aux chouettes : **100,00 €**

ECLAIRAGE PUBLIC

DES ÉCLAIRAGES À LED POUR PLUS D'ÉCONOMIE



Progressivement les lampes qui équipent les lampadaires d'éclairage public vont être remplacées par des éclairages à LED moins énergivores. C'est l'avenue Pierre Gomand et l'avenue du 28 Août 1944 (D619) qui sont concernées par ces travaux. **Le coût : 23 800 euros subventionnés à 50% par le Syndicat d'Electrification de l'Aube (S.D.E.A.) soit à charge pour la commune 11 900 euros.**

Grâce à cette nouvelle technologie d'éclairage, cette route

11 900 €

Cette somme représente la part à la charge de la commune dans la rénovation des avenues Pierre GOMAND et du 28 Août 1944.

étant éclairée toute la nuit, la luminosité sera réduite de 50% de 23h00 à 6h00. Cela permet ainsi de générer encore davantage d'économie. A noter que ce type d'éclairage possède une durée de vie beaucoup plus longue que les ampoules traditionnelles.

La rue du Hamelet se verra également embellie de nouveaux lampadaires, également en technologie LED, en remplacement de ceux qui sont en place actuellement obsolètes et abimés, coût de l'opération pour la commune : 4 640 euros après participation du S.D.E.A. pour 50% du montant global.

Ces opérations sont réalisées sous la responsabilité du S.D.E.A. ●

RÉFLEXE CITOYEN

LES POUBELLES ET SACS DE TRI NE SONT PAS UNE DÉCORATION ALORS NE LES SORTONS PAS TROP TÔT !

En dehors des jours de collecte, je rentre mon bac !

Les poubelles et les sacs de tri doivent être sortis seulement la veille du jour de la collecte à partir de 18 h 00. Pensons à rentrer nos poubelles après la collecte.

Au-delà de la pollution visuelle, la présence intempestive de poubelles sur les trottoirs constitue un obstacle contraignant pour les poussettes, piétons et les personnes à mobilité réduite obligées d'emprunter la chaussée pour les contourner.

Rentrer ses poubelles c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun !

Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble et pour des rues plus belles et plus sécurisées ! ●



MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE



DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION COMMENCÉS EN 2015

Afin d'avancer sur la mise en conformité de notre réseau d'assainissement, la commune a engagé des travaux importants ces dernières années :

- La réhabilitation totale de notre station d'épuration achevée en 2015 pour un montant de 1 637 000 € H.T. et la reprise du réseau d'assainissement, rue du Gué-hongre en 2018 pour un montant de 400 000 € sont significatifs des efforts déployés pour rendre conforme notre réseau d'assainissement.

UNE OBLIGATION DE SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LES DIRECTIVES EUROPÉENNES SOUS PEINE DE LOURDES SANCTIONS

La directive relative au traitement des eaux résiduaires urbaines du 21 mai 1991 fixe les exigences minimales à respecter par les collectivités en matière de collecte et de traitement des eaux usées

urbaines. En 2018, la liste des communes et des agglomérations aux réseaux non conformes s'est élargie à 341 agglomérations et communes.

Le système d'assainissement de nos eaux usées est jugé non conforme compte tenu du volume important des eaux claires parasites et figure dans cette liste des précontentieux retenus par la Commission Européenne. L'Etat oblige donc les communes concernées à réagir rapidement pour éviter à terme des sanctions financières lourdes fixées par l'Europe.

LANCEMENT D'UN DIAGNOSTIC DÈS JUIN 2021

Un diagnostic de tout le dispositif de collecte qui comportera un volet pluvial sera lancé dès le mois de juin 2021.

Il s'agit désormais, d'identifier les non-conformités, de proposer un programme d'actions et mettre en œuvre ce programme à la fois sur le réseau public et sur tous les branchements de particuliers non conformes.

Très rapidement, des travaux d'envergure seront programmés et mis en œuvre par la commune avec l'aide de la Direction Départementale des Territoires, le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube, Troyes Champagne Métropole, Le Département et l'Agence de l'eau Seine Normandie.

La hiérarchisation et le calendrier des travaux seront définis avec l'ensemble des partenaires dès la fin du diagnostic •

2 800 m³

DES EFFORTS À POURSUIVRE

Cependant une grande partie de notre réseau reste poreux. **Il génère quelques 2800 m³ d'eau claire parasite par jour**, ce qui met régulièrement en défaut notre station d'épuration qui ne peut traiter un tel apport d'eau claire. Il convient désormais de le rendre étanche pour retrouver un fonctionnement normal et conforme à la réglementation en vigueur.

Les études réalisées par le **Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube - SDDEA** ont déterminé quelles étaient les portions du réseau fuyardes : branchements de particuliers ou collecteur principal. Aujourd'hui, l'Etat nous relance pour désormais engager toutes les actions nécessaires afin de retrouver un réseau d'assainissement conforme, c'est-à-dire étanche.

INFORMATION DU PUBLIC

Bien entendu une large information du public sera réalisée dès que le programme de travaux sera finalisé et que le plan de financement pourra être présenté à l'ensemble des acteurs. Vous l'avez compris, nous sommes désormais dans l'obligation de rendre conforme notre système d'assainissement composé du réseau d'assainissement public, des branchements publics et privés et de la station d'épuration.

PLAN D'EXTENSION DU FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Rencontre avec M. Hakim BELKACEM, Directeur

L'établissement est situé au cœur de la commune de Lusigny-sur-Barse, à proximité des commerces et de toutes les commodités. De nombreux patios, de larges baies vitrées et de grandes aires de circulation intérieures ont été prévus pour apporter aux résidents espace et luminosité. Tous disposent d'une chambre individuelle avec salle de bains. L'intégralité de l'équipement est adaptée aux différents types de handicap des personnes accueillies.

Structure pluridisciplinaire et compétente dans la prise en charge de personnes qui souffrent de troubles psychiques, l'établissement *Les Lacs d'Orient* dispose actuellement de 50 places d'accueil en foyer de vie et de 24 places en foyer d'accueil médicalisé (FAM) soit un total de 74 résidents.

L'extension du bâtiment va permettre d'accueillir 20 résidents supplémentaires, portant alors la capacité d'accueil à 94 places.



Les travaux d'extension ont commencé le 26 avril 2021 - livraison prévue en juillet 2022 :

- 10 résidents au RDC
- 10 résidents à l'étage

Financé par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental de l'Aube.

Effectif actuel : 70 agents

Avec l'extension : 20 agents supplémentaires (Aides-soignants, Aides médico-psychologiques, Infirmiers, Educateurs, Agents des services logistiques).

Des aménagements en extérieur sont également prévus : jardins des sens, parcours-promenade...

De nombreuses activités encadrées par des animateurs professionnels, des éducateurs et des

personnels paramédicaux sont proposées quotidiennement : ateliers mémoire, gymnastique douce, ateliers cuisine, nutrition, loisirs créatifs, art-thérapie, repas à thèmes, sorties et visites.

Des associations interviennent régulièrement au sein de l'établissement pour animer des ateliers divers : musique, danse, théâtre, cours d'informatique...

Individuelles ou collectives, ces activités ont pour objectifs de développer les potentialités de chacun, de favoriser l'autonomie et la créativité, de faciliter l'ouverture sur la vie sociale et culturelle. L'accompagnement proposé est respectueux du rythme, des capacités et des attentes de chacun ●

**Les Lacs d'Orient
Foyer d'Accueil Médicalisé**

9B Rue des Maisons Brûlées
10270 Lusigny-sur-Barse

03 25 40 71 02

leslacsduorient@fondationpartageetvie.org

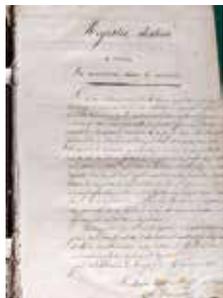


EXTENSION

GESTION DU CIMETIÈRE : UN SERVICE SUR LA VOIE DU NUMÉRIQUE

AVANT

Comme dans chaque commune, nous possédons un registre manuscrit des concessions, datant de 1870, et un plan succinct. Il est fort de reconnaître qu'il n'a jamais été facile de gérer un cimetière. C'est justement dans cette perspective que des entreprises et des informaticiens se sont investis dans ce domaine un peu particulier, afin de simplifier un management obsolète. Des **outils numériques destinés à la gestion des cimetières** ont alors été créés pour répondre aux besoins des collectivités. La commune de Lusigny sur Barse a ainsi fait le choix de s'engager dans cette nouvelle voie.



OUTILS NUMÉRIQUES DE GESTION DU CIMETIÈRE : POUR QUELLE UTILITÉ ?

Ces logiciels permettent de garantir la bonne gestion et le suivi des cimetières. Ils permettent également de voir les cimetières sur un plan, stocker toutes les pièces dématérialisées, suivre les opérations funéraires, les défunts, les ayants droit et les concessionnaires. Plusieurs facteurs sont à prendre en considération dans la gestion d'un cimetière communal.

- Les emplacements
- Les concessions
- Les aspects juridiques liés à la gestion d'un cimetière communal
- La relation entre les entreprises de pompes funèbres, les clients et les héritiers
- ...

Que doit-on attendre d'un logiciel ?

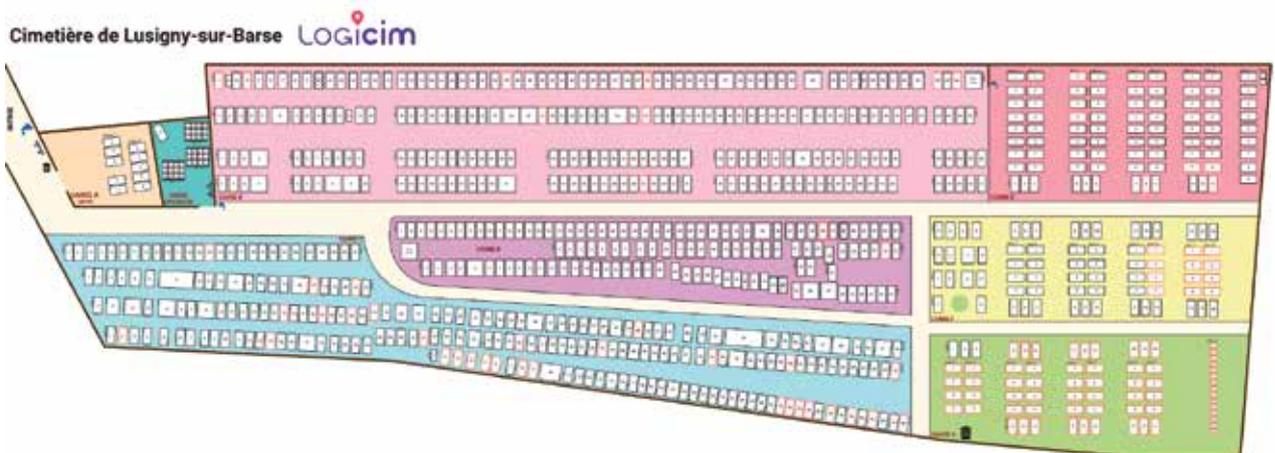
- Un plan détaillé du cimetière permettant la localisation immédiate de chaque concession.
- Que chaque emplacement soit codé. Lusigny compte 810 concessions dont le colombarium.
- Qu'il soit une aide pour gérer les différentes étapes, de l'achat de la concession à la gestion de celles-ci, des courriers à éditer et à adresser aux organismes.
- En gagnant du temps sur la gestion du cimetière, permettre aux agents administratifs de mieux répondre et accompagner les demandes des administrés

UNE ENTREPRISE AUBOISE SPÉCIALISÉE DANS LA GESTION DES CIMETIÈRES

Le choix de la commune s'est porté sur **LOGICIM**, logiciel édité par Logiplace. C'est tout d'abord une entreprise locale **installée à la technopole de l'Aube**.

Ce logiciel est un outil performant pour la gestion du cimetière. Il permet de dématérialiser absolument tous les documents. Les données sont donc accessibles à tout moment sur un serveur distant sécurisé et sur n'importe quel support, du smartphone à l'ordinateur. Pratiquement instantanément, l'agent administratif accède aux informations d'une concession.

APRÈS



ESPACES FRANCE SERVICES DE VOTRE AGGLO

LUSIGNY SUR BARSE :
14 rue Louis Genevois
10270 Lusigny sur Barse
03 25 76 00 42

ESTISSAC :
2 rue Laurent Lesséré
10190 Estissac
03 25 40 42 42

ST LYÉ :
1 rue Henri Rodin
10180 St Lyé
09 62 63 75 48

BOUILLY :
42 bis rue de l'Hôtel de Ville
10320 Bouilly
09 71 26 22 76

LES ORGANISMES :



ESPACE FRANCE SERVICES

Depuis le 6 avril 2021, l'Espace France Services a ouvert ses portes.

Cet espace, porté par Troyes Champagne Métropole, est situé au 14 rue Louis Genevois en lieu et place des services du Trésor Public et est ouvert depuis le 6 avril 2021. Deux animatrices vous accueillent **du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00** (fermé l'après-midi du 3^{ème} jeudi du mois).

Le P'tit Lusignien est allé à la rencontre de Laury et Estelle, les deux animatrices de l'Espace France Services.

Pouvez-vous nous dire sur quel type de dossiers les habitants sont venus se renseigner auprès de vous depuis l'ouverture ?

Oui bien sûr. Avec ma collègue nous sommes déjà intervenus :

- *Auprès de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail) dans le cadre d'un dossier de retraite*
- *Pour une déclaration d'impôt sur le revenu*
- *Pour des démarches avec Pôle Emploi*
- *Pour prendre rendez vous sur doctolib pour la vaccination contre la COVID 19*

Comment pouvez-vous aider nos habitants concrètement ?

- *En leur mettant à disposition gratuitement un ordinateur connecté à*

internet ainsi qu'une imprimante et un scanner

- *Nous pouvons les accompagner pour les déclarations en ligne en restant près d'eux s'ils le souhaitent.*

- *Notre accompagnement ne s'arrête pas à cette rencontre nous assurons le suivi de leurs demandes (ex : carte d'identité, carte de grise, permis de conduire...)*

- *Quand la crise sanitaire sera terminée, les organismes publics pourront échanger avec eux sur rendez vous confidentiel et gratuit :*

soit physiquement :

- *Point Conseil Emploi (accompagnement personnalisé de recherche d'emploi organisé par TCM en collaboration avec Pôle emploi)*

- *Le Conseil Départemental d'Accès au Droit*

- *La Mission Locale*

- *La médiatrice de l'Energie*

soit en visioconférence devant la caméra de l'ordinateur. Vous pouvez échanger avec l'organisme public toujours avec l'aide de l'une ou l'autre animatrice. Ces organismes sont :

- *Pôle emploi*
- *Les services des impôts*
- *La CAF*
- *La CPAM*
- *La MSA*
- *La CARSAT*

Nous remercions Laury et Estelle pour ces échanges et n'hésitez pas à les rencontrer pour trouver de l'aide dans vos démarches administratives ●



MAIRIE ET ÉCOLE

Adresse : 2 rue Georges Clémenceau

Architectes : Aubert Herost, Louis Mony

Dates de construction : 1842, 1910

Ancienne fonction : tribunal (justice de paix)

En 1838, le conseil municipal veut construire une école, avec un tribunal, sur l'emplacement de celle en service. Le 7 septembre 1842, selon le projet de l'architecte Aubert Herost, les travaux sont confiés à Joseph Bourbon (de Saint-Thibault). Ils sont terminés le 15 janvier 1849 par d'autres artisans (Moire, Dumanoir, Debeaune) après un litige concernant des malfaçons. En 1886, la commune acquiert la grange Berthelin située à l'ouest de la cour et au sud du jardin de l'instituteur afin d'y aménager un préau et une classe. Aujourd'hui, la mairie occupe tout le bâtiment; l'ancienne salle de justice est devenue la salle des mariages.

En 1908, l'architecte troyen Louis Mony doit construire une école de garçons à l'ouest de la mairie-école-tribunal, sur l'ancienne grange Berthelin et une partie du jardin. Il propose un bâtiment en rez-de-chaussée avec deux classes. Ce projet est modifié car le 31 mai 1909, la commune acquiert la maison voisine Carré-Jeannard, devant le notaire Coquille à Lusigny-sur-Barse. La maison est détruite et l'architecte peut développer son projet de 1908 auquel il ajoute une cage d'escalier à l'arrière et un étage pour deux logements. Le préau de 1886 doit être déplacé au nord-est de l'école. Les travaux sont lancés le 17 décembre 1910. À la rentrée scolaire de 1911, le bâtiment et les classes sont terminés mais, par manque de ressources financières, les logements sont reportés à la fin de l'année ●



Légendes de haut en bas :

Vue sur la rue, mairie à droite, début du 20e s.
© Archives départementales de l'Aube, cote 8 Fi 5769

Vue d'ensemble de la mairie, vers 1900
© Archives départementales de l'Aube, cote 8 Fi 5790

Vue aérienne de la nouvelle école, après 1910
© Archives départementales de l'Aube, cote 8 Fi 9988
www.inventaire-chalons.grandest.fr/gertrude-diffusion



MAISON DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE

LE P'TIT LU A RENCONTRÉ M. BENOÎT BRÉVOT, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE L'AUBE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Le P'tit Lu : Depuis début mars, les travaux de la Maison de la Pêche et de la Nature ont démarré à Lusigny sur Barse. Pouvez-vous nous présenter le projet et pourquoi avoir choisi notre commune ?

Benoît BRÉVOT : A Troyes, les locaux où je vous reçois aujourd'hui, ne permettent plus de développer nos actions et d'accueillir du public. Cette nouvelle implantation permet de répondre à tous nos objectifs dans un lieu stratégique et idéalement situé, dans une commune attractive, proche des sites de pêche (canal, lacs, Barse...) et au centre

du Département à la croisée des territoires du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient et de Troyes.

Nous avons été bien accueillis par la commune de Lusigny sur Barse, le foncier était disponible et nous avons fait l'acquisition, en juillet 2018, d'une parcelle pour implanter la Maison de la Pêche et de la Nature.

Nous avons consulté 4 cabinets d'architectures et nous avons retenu le Cabinet ADS Architecture M. DA ROSA Sébastien, et nous lui avons confié la mission de maîtrise d'œuvre.



Cette nouvelle implantation permet de répondre à tous nos objectifs dans un lieu stratégique et idéalement situé.





L'ensemble du projet se décompose en trois parties :

- Des locaux techniques.
- Une partie centrale comprenant des bureaux administratifs qui seront dédiés au siège de la Fédération.
- Le Pôle Départemental d'Initiation Pêche Nature (PDIPN) qui sera composé d'un hall d'accueil, une partie pour les expositions et une partie ouverte sur l'extérieur. Le PDIPN comprendra une salle pour accueillir les groupes de différents publics avec des espaces pédagogiques et ludiques. La salle de réunion sera modulable pour accueillir les Conseils d'Administration et autres réunions statutaires. Nous prévoyons des amé-

Mare pédagogique de

1 000 m²

nagements extérieurs ainsi qu'une mare pédagogique de 1 000 m² pour y faire des animations.

Le P'tit Lu : La Maison de la Pêche est également Maison de la Nature, qu'entendez-vous par là ?

Benoît BRÉVOT : L'objectif est de développer l'éducation à l'environnement et à la pêche de loisir. Cette maison est un outil indispensable au développement de nos missions. Un lieu dédié à





QUELQUES CHIFFRES :

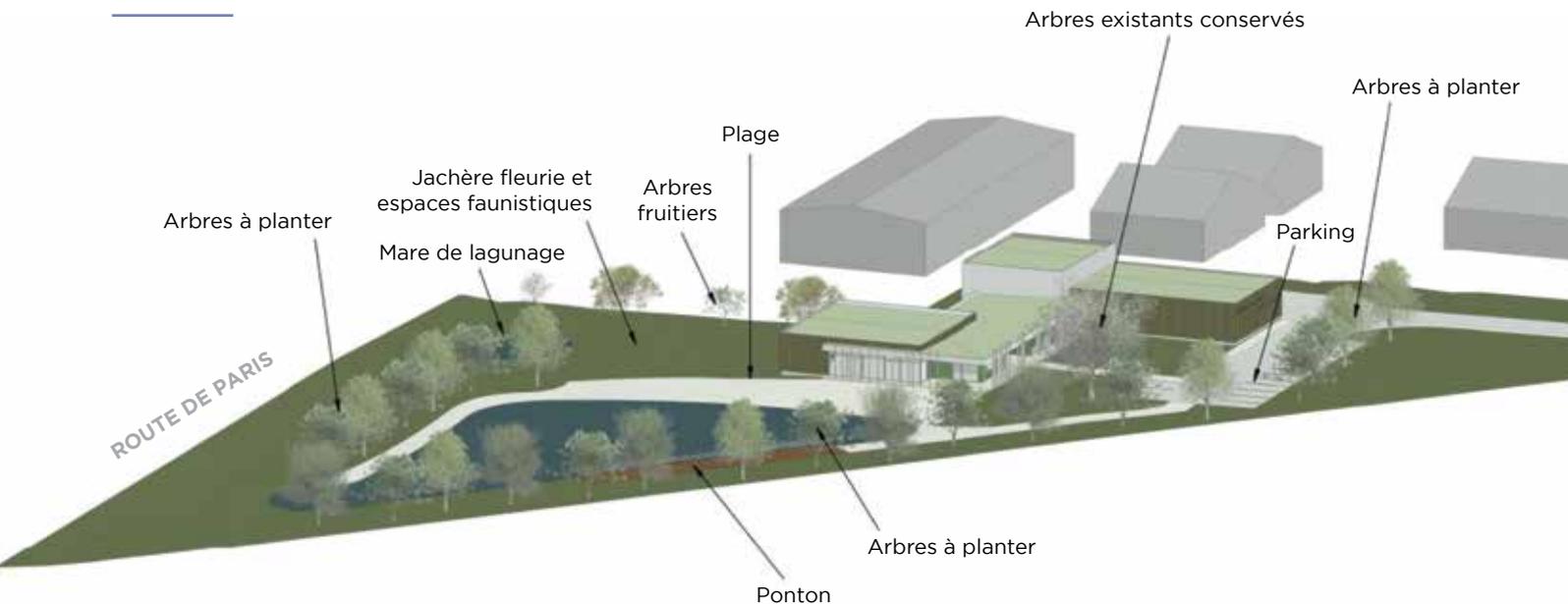
Coût global du projet :

2 millions d'euros, financés à 40 % par des fonds publics dont une aide majeure par le Département de l'Aube, principal financeur. L'Agence de l'Eau, la Fédération Nationale de Pêche participent également.

l'éducation et à la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité. L'objectif est de faire venir les particuliers comme les scolaires, pour nos sessions de pratique de la pêche, nos animations et les événements qui y seront organisés. Laurent Séjourné, animateur fédéral, vient d'être recruté pour ces missions.

Le P'tit Lu: *Vous allez donc établir des partenariats de proximité notamment avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient ?*

Benoît BRÉVOT : *oui, effectivement nous avons déjà commencé à prendre des contacts en ce sens afin de présenter nos futures actions et d'articuler celles-ci avec celles déjà présentes sur le territoire.*





**MAISON DE LA PÊCHE
ET DE LA NATURE**

Le P'tit Lu : A quelle date pensez-vous ouvrir ?

Benoît BRÉVOT : nous espérons une inauguration à l'été 2022.

Le P'tit Lu : Nous vous remercions pour toutes ces informations et pour nous avoir communiqué les plans du futur site.

Nous aurons l'occasion d'en reparler d'ici l'ouverture dans un prochain P'tit Lu afin de faire le point sur l'avancement des travaux ●

**L'OBJECTIF EST DE
DÉVELOPPER L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT ET À LA
PÊCHE DE LOISIR**



COORDONNÉES

Benoît Brévo

Président

Fédération de l'Aube pour la pêche et la protection du milieu aquatique

89 rue de la Paix - 10000 TROYES

Brevot.benoit@fedepêche10.fr

03 25 73 35 82

07 88 87 13 98

fedepêche10.fr ●



MAIS QU'EST-CE QUI POUSSE DANS NOS MASSIFS COMMUNAUX ?

Comme vous avez pu le constater, quelques changements ont été apportés au fleurissement notamment au niveau de la salle des fêtes ou les haies ont dispa-

ru pour laisser place à des rosiers pleureurs, des chèvrefeuilles et des passiflores ainsi que de la jachère florale.

Comme à chaque fois, le bonheur et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Même les fleurs ont envoyé des messages positifs ! ●



Le chèvrefeuille symbolise la fidélité, loyauté et fraternité.

La passiflore exprime la passion amoureuse.

La rose est le symbole de l'amour.

La commission fleurissement a repensé les aménagements en privilégiant des plantes vivaces.

Jardin de la maison Emile Simonnet : passiflores et chèvrefeuilles sur treillis, agapanthes bleues et blanches avec paillis de miscanthus.

PASSIFLORE

plante grimpante à fleurs spectaculaires. Leurs fruits sont comestibles mais fades... C'est aussi une plante médicinale (sédatif, antispasmodique).

AGAPANTHES

L'agapanthe est une plante vivace vigoureuse à racines charnues, aussi appelée Lis du Nil ou Tubéreuse bleue, originaire d'Afrique du sud.

MISCANTHUS

herbacée originaire d'Afrique et d'Asie du Sud, appelée aussi Herbe à Eléphant, Eulalie ou Roseau de Chine. C'est une graminée qui peut servir de bordure, haie, massif, brise vent, ... Cette plante, séchée et broyée, constitue un très bon isolant dans la construction, a une valeur énergétique très élevée (très bon combustible), forme un paillage très efficace dans l'horticulture, sert de litière aux animaux. Taille moyenne : 60 à 80 cm. Peut atteindre 1m80 selon l'espèce.



1



2



3



4



5

Légendes :

1. Chèvrefeuille
2. Miscanthus
3. Les employés communaux et l'équipe fleurissement au travail
4. Surfinia
5. Agapanthes

BRAVO À L'ÉQUIPE FLEURISSEMENT !

Employés communaux : Olivier FORNONI, Sylvain AUBRIOT, Mickael REBOURS

Commission fleurissement : Jacques MANNEQUIN, Adeline COLLIN, Francelise DUVAL et Joëlle GROSSET. Daniel PESENTI pour son aide à la plantation.

La commission fleurissement fait partie de la commission voirie-bâtiments.

4

LE BONHEUR EST DANS LE VERGER !

Dimanche 7 mars, au Verger Communal de La Jonchère, une matinée initiation à la taille des fruitiers, en partenariat avec l'association « Les Vergers aux Chouettes » de la Villeneuve au Chêne a réuni plus de 30 personnes. A la suite de cela, 2 élues ont décidé de ne pas s'arrêter là. Elles ont constitué une petite équipe avec 4 hommes, dont leur conjoint, sous la responsabilité du président de la Commission Voirie-Bâtiment, pour effectuer 4 demi-journées d'entretien du verger.

Au programme : taille des fruitiers, élagage des grands arbres le long de la D619, broyage des branches et réalisation de BRF (Bois Raméal Fragmenté) indispensable aux plantations.

Tout cela sous le soleil et dans la bonne humeur ! C'est parce que ce beau verger est une richesse pour la commune qu'il faut continuer à le faire vivre. Pour cela, il faut davantage de bénévoles prêts à s'investir.

Pour faire vivre le verger et le valoriser, la création d'une association est en cours.

Au programme : entretien, plantations, aménagements divers, actions pédagogiques, animations pour petits et grands en partenariat avec la médiathèque et l'association des parents d'élèves des écoles de Lusigny ainsi que d'autres associations qui gèrent des vergers communaux.

Nous profitons de cet article pour lancer un appel à candidature en direction des personnes qui souhaitent rejoindre l'association.

Contacter la mairie au : 03 25 41 20 01



LE PLAN LOCAL D'URBANISME : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Relancé depuis juillet dernier, Le Plan Local d'urbanisme de la commune avance et le calendrier pour l'élaboration du PLU est respecté avec l'objectif de l'entériner pour le 31 décembre 2021. Cela est possible grâce aux travaux et aux différentes réunions de la commission « Urbanisme, Développement économique et tourisme » ainsi que l'étroite collaboration avec le C.D.H.U (Conseil Développement Habitat Urbanisme), bureau d'études qui accompagne la commune dans l'élaboration de notre document.



PRESCRIPTION DU PLU

Lancé initialement en 2012, le projet de PLU a nécessité immédiatement une mise à jour des documents de référence ; à savoir le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), car entre temps, les règles d'élaboration ont évolué. Ainsi, **le Conseil Municipal s'est prononcé le 09 juillet 2020** pour actualiser ces documents.

ÉTUDE DU PROJET

Le diagnostic de notre territoire actualisé a permis de définir les grandes orientations du PADD. Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été élaboré. Les orientations qu'il détermine sont regroupées autour de **3 grands objectifs** :

Axe 1 : Conforter le rôle de bourg centre dynamique et équilibré de la commune.

Axe 2 : Cadre de vie rural agréable et de bourg centre vivant à préserver.

Axe 3 : Des espaces naturels, sensibles et protégés et les paysages typiques de la Champagne Humide.

Conformément à l'article L. 153-12 du code de l'urbanisme, un débat a eu lieu au sein du **Conseil Municipal dans sa séance du 29 janvier 2021** sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

ARRÊT PROJET

Puis est venu le moment de « l'arrêt projet » du PLU :

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 16 avril 2021 a arrêté le projet de PLU. Ce projet a été transmis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à son élaboration (Etat, Conseil départemental, Conseil Régional, Troyes Champagne Métropole, Syndicat DEPART, le PNRFO, etc.),

aux Chambres Consulaires (CCI, Chambres des Métiers, Chambre d'Agriculture), ainsi qu'aux communes limitrophes (Courteranges, Thennelières, Ruvigny, Montieramey, Montreuil sur Barse, Géraudot, Laubressel, La Villeneuve au chêne, Mesnil St Père).

Ces « personnes » disposent d'un délai de trois mois pour faire connaître leur avis sur ce projet.

Le PLU, dossier constitué conformément à l'article L. 151-1 du Code de l'urbanisme comprend :

- Un rapport de présentation qui expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus pour établir le PADD et la délimitation des zones, et évalue les incidences des orientations du Plan sur l'environnement.
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui

définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune, des orientations d'aménagement relatives à des quartiers ou secteurs à aménager.

- Un règlement et des documents graphiques qui délimitent les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles et forestières. Il fixe les règles applicables à l'intérieur de chacune de ces zones.

CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE D'ICI LE 31 DÉCEMBRE 2021

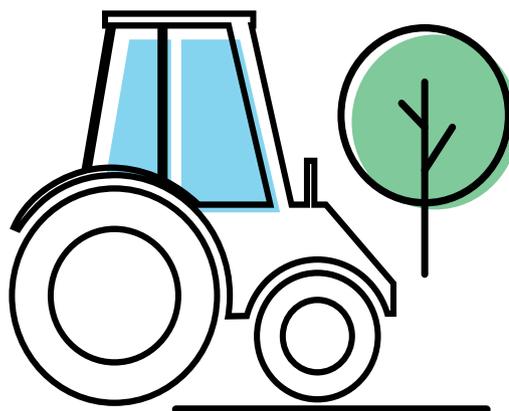
MI MAI - MI AOÛT 2021 : La Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) est en cours et dure donc 3 mois. Durant cette phase (et certainement en juillet prochain), la commune sera convoquée en Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) afin de présenter le projet de PLU.

MI AOÛT : Saisie du tribunal administratif pour la nomination d'un commissaire enquêteur pendant la consultation des PPA. Les modalités de publicité de l'enquête publique devront être effectives au moins 15 jours avant le début de l'enquête (registre d'enquête, site internet, affiches, parution dans les annonces légales d'un journal, etc.). L'enquête publique durera 1 mois + 1 mois pour que le commissaire enquêteur puisse rédiger son rapport et ses conclusions, donc de début septembre à début novembre.

DÉBUT SEPTEMBRE 2021 - DÉBUT NOVEMBRE 2021 : Lancement de l'enquête publique.

Elle sert à :

- À informer la population,
- À recueillir votre opinion et vos suggestions sur le projet de PLU avant son adoption définitive.
- Toute personne peut venir présenter ses observa-



tions, faire des suggestions ou contre-propositions sur les supports prévus à cette occasion.

Le Maire peut et doit tenir compte du rapport d'enquête afin de modifier le projet de PLU avant qu'il ne soit définitivement adopté. Ce n'est pas une obligation mais c'est de l'intérêt de la Commune d'étudier les recommandations du Commissaire enquêteur et de modifier le projet de PLU en conséquence.

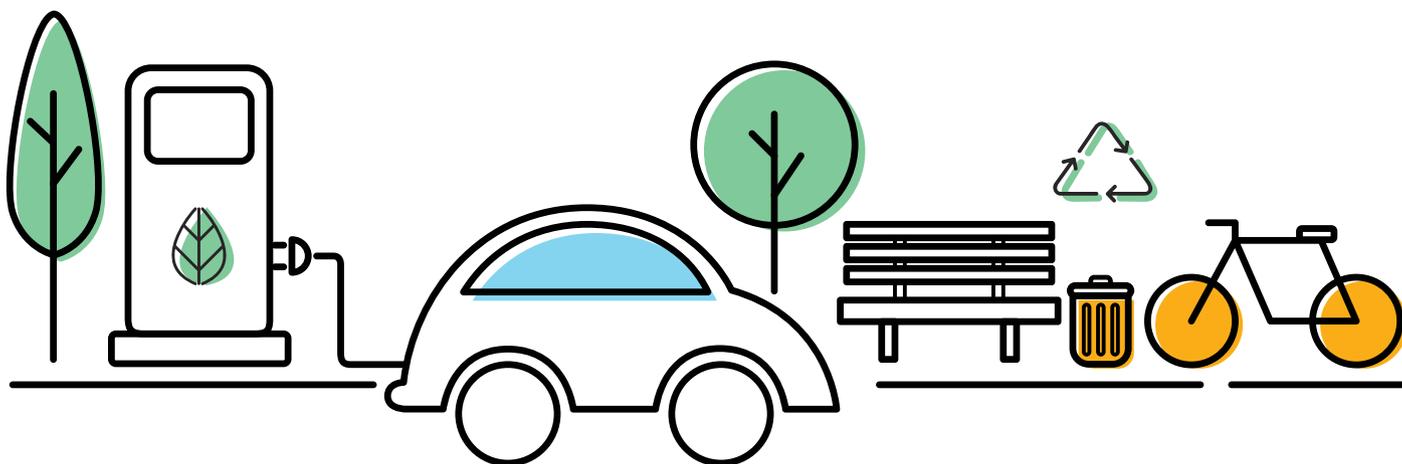
Article L 153-43 du Code de l'urbanisme :

« Après l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme, peut éventuellement être modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire ou de la commission d'enquête, est approuvé par délibération du conseil municipal. »

NOVEMBRE 2021 : Analyse des remarques des PPA, du rapport du commissaire enquêteur ainsi que leur éventuelle prise en compte.

FIN NOVEMBRE - DÉBUT DÉCEMBRE 2021 : Approbation en conseil municipal du PLU.

DÉCEMBRE 2021 : Publication du PLU sur le Géoportail de l'urbanisme •





UN NOUVEAU SOURIRE À LUSIGNY :

C'est celui de Madame Isabelle SYLVIN, Agent du Patrimoine arrivée en mai à LA BULLE, notre médiathèque.

Avec plus de 2200 habitants, un collège, un groupe scolaire, une école maternelle, une vingtaine d'assistantes maternelles, un Foyer de Vie et la Salamandre, cette présence s'imposait à Lusigny !

Grâce au dynamisme et à l'engagement de Madame BOSSERELLE, Directrice des services de la Mairie, c'est chose faite !

Notre médiathèque propose désormais des plages horaires d'ouverture bien plus étendues et ouvre même ses portes le samedi matin.

Madame SYLVIN, aidée des bénévoles, va proposer des animations très variées pour petits et grands dans des locaux accueillants.

Alors, n'attendez plus, venez la rencontrer, elle vous accueillera avec GRAND plaisir ! ●

- 2, Rue Georges Clémenceau
- Tél : **03 25 73 28 16**
- Mail : **bibli.lusigny@orange.fr**



ET SI VOUS DEVENIEZ GARDIEN DU PATRIMOINE ?

Troyes Champagne Métropole et la Maison du Patrimoine lancent un inventaire du petit patrimoine sur son territoire et font appel à ses habitants pour en devenir les gardiens.

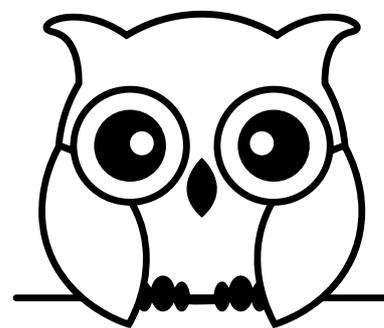
« Être **gardien du patrimoine**, c'est être acteur vigilant et attentif à l'ensemble des richesses d'un lieu »

Le patrimoine vous entoure : partagez-le !

COMMENT PARTICIPER ?

Lors d'une promenade, d'une marche quotidienne ou d'une sortie, prenez une photo avec votre smartphone du patrimoine local qui croise votre chemin. Déposez la photo sur <https://gardiens.troyes-cm.fr/> et publiez votre découverte. Ensuite retrouvez votre contribution et celles d'autres gardiens sur la cartographie participative !

Une initiative inédite de la Maison du patrimoine avec la collaboration de notre commune.



LES GARDIENS DU PATRIMOINE

« Être **gardien du patrimoine**, c'est être acteur vigilant et attentif à l'ensemble des richesses d'un lieu. »



La commune de Lusigny sur Barse s'est engagée dans la valorisation et la préservation de son patrimoine.

Elle participe activement aux Journées Européennes du patrimoine, à l'opération « *Un jour/ Une église* » et à la « *Route du vitrail* ».

La commune se saisira donc de cette belle initiative pour inviter les jeunes à devenir de petits gardiens du patrimoine dans le cadre d'une action pédagogique à venir et en lien avec la Médiathèque de Lusigny sur Barse.

Super Chouette cette action ! ●

PRÉSENTATION DE LA COUTELLERIE ARTISANALE RACINE BOIS ET FORGE, SITUÉE AU 10 LOTISSEMENT L'ORÉE DU LAC À LUSIGNY SUR BARSE

**Le P'tit Lu a rencontré
Vincent TORFS - Fondateur
de la coutellerie.**

Passionné de couteau depuis sa jeunesse, c'est naturellement que Vincent a réalisé ses premières ébauches de couteaux. A cette époque, il ne connaissait pas encore les traitements thermiques ainsi que bien d'autres processus de fabrication. C'est un peu plus âgé qu'il a décidé de s'intéresser vraiment à toute la technique nécessaire à la fabrication d'un couteau, réalisé dans les règles de l'art, à titre de débutant pendant ses loisirs.



L'ART DE LA COUTELLERIE : UN VÉRITABLE SAVOIR-FAIRE

Avec les années, il a trouvé une réelle satisfaction à réaliser des couteaux de façon artisanale avec tous les choix possibles en passant par les matériaux, les différents aciers, les formes de couteaux, les fixes, les pliants...

DE L'AMATEUR AU PROFESSIONNEL

A un tournant de sa vie professionnelle, Vincent a eu envie d'autres choses, son travail ne lui apportant plus de satisfaction

CHAQUE PIÈCE EST UNIQUE ET REFLÈTE LA PASSION DE VINCENT POUR L'ART DE LA COUTELLERIE

car de plus en plus stressant et en conflit avec ses valeurs professionnelles. Il était temps pour lui de faire des choix et c'est naturellement vers sa passion qu'il se dirige, celle-ci lui apportant la satisfaction personnelle de réaliser des choses avec ses mains, son cœur et son âme.

C'est comme cela qu'est née la coutellerie Racine Bois et Forge.

Chaque pièce est unique et reflète la passion de Vincent pour l'art de la coutellerie.

LE TRAVAIL À RÉALISER SUR LES COUTEAUX :

En premier, parlons des aciers utilisés en coutellerie, les plus connus sont les aciers carbonés, comme son nom l'indique, c'est un acier à haut taux de carbone, un acier très dur, d'ailleurs l'unité de mesure pour la dureté de l'acier est le Rockwel. Inconvénient, c'est un acier qui s'oxyde, mais avec un minimum d'entretien, c'est un très bon choix. Il va se patiner dans le temps et vieillir comme son propriétaire. Ensuite, pour les aciers inoxydables, on ajoute à la fabrica-



tion, un certain pourcentage de chrome, qui fait que l'acier ne s'oxyde pas. Il sera donc résistant à l'eau, mais plus difficile à affûter et la dureté sera moindre que l'acier carbone.

Ensuite nous avons des aciers composés comme les damas, qui sont un empilage d'aciers durs et d'aciers tendres, que l'on va venir souder à la forge. Une fois le bloc soudé, tout un travail est à réaliser : on va allonger le lopin (empilage d'aciers) pour en faire une barre, puis on recoupe et on ressoude. Cette opération sera à refaire un certain nombre de fois jusqu'à obtenir le nombre de couches d'acier voulus de 80 à plus de 500 couches pour certains, ce qui explique les prix de l'acier damas.

Les aciers sandwich appelés aussi San Mai au Japon, sont un mélange d'aciers soudés à la forge, l'intérêt de ce mélange est de pouvoir profiter d'un acier très dur au centre (sur le tranchant) et de placer un acier plus tendre sur les flancs, lui donnant dureté et souplesse. C'est une technique qui laisse beaucoup de choix sur le rendu de la lame.

PARLONS MAINTENANT DE TRAITEMENT THERMIQUE DE L'ACIER :

Pour avoir une lame de couteau résistante, tout un processus est obligatoire.

Recuit pour les couteaux forgés, Normalisation, Trempe, Revenu :

Le recuit : sous les fortes températures de forge, le grain de l'acier va grossir rendant l'acier cassant. Le but est de faire diminuer ce grain, une fois la lame forgée, il faut la laisser refroidir le plus lentement possible, soit dans un matériau isolant soit au bord de la forge dans le cas où l'on utilise une forge à charbon.

La normalisation va avoir pour effet de toujours faire diminuer le grain de l'acier : trois chauffages et refroidissements vont être effectués.

La trempe consiste à faire chauffer l'acier et à le faire refroidir très rapidement. C'est cette action qui va générer la dureté de l'acier : chaque acier a une température de trempe différente, sur des inox la température peut monter à 1070 degrés, un peu moins sur les aciers carbonés, puis la lame sera trempée dans de l'huile ou de l'eau suivant le type d'acier.

Arrivé à cette opération, l'acier est tellement dur qu'il est cassant, il faut donc réaliser **le revenu** : la lame sera passée au four à une température entre 160 et 200 degrés suivant les types d'aciers.

Il faudra ensuite reprendre les lames pour les nettoyer car suite à toutes ces étapes, de la calamine se forme sur la lame, le nettoyage est réalisé sur une machine dédiée à la coutellerie appelé *backstand*.

Beaucoup de travail et de temps sont nécessaires à la fabrication d'un couteau, le matériel est très difficile à se procurer, ce qui oblige à créer des machines dédiées à cet usage.

Le métier d'artisan forgeron coutelier a tendance à disparaître, au profit de la coutellerie industrielle.

C'est un métier passionnant qui demande de la patience et un savoir-faire, le travail de l'acier, du bois et du cuir sont complémentaires pour la création et l'inspiration.

Des stages sont prévus pour partager cette passion, les personnes le souhaitant, pourront venir forger leurs couteaux et réaliser leurs étuis en cuir ●



EN SAVOIR PLUS :

Rendez-vous sur le site internet de Vincent :

<https://racine-bois-forge.com/>

CES LUSIGNIENS QUI ENTREPRENNENT RENCONTRE AVEC CHRISTOPHE LANDRÉAT, FONDATEUR DE CHAMPAGNE AVENTURE



Depuis l'automne 2020, Champagne Aventure vous propose ses services pour des randonnées en moto, des sorties en quad ou des balades en trottinettes.



Passionné de moto et grand baroudeur, Christophe a obtenu son permis en 1989. Il roule aujourd'hui en 701 Rally Husqvarna et en Harley Davidson. Aujourd'hui guide indépendant certifié d'état, il détient une carte professionnelle d'éducateur

sportif, ce qui garantit ses compétences !

Habitué aux circuits en groupe et à la cartographie depuis des années, Christophe se fera un plaisir de vous accompagner pour toutes vos sorties moto, quad et trottinettes électriques !

SORTIE NATURE EN TROTTINETTE, ÉCO-RESPONSABLE

La trottinette électrique, c'est le loisir parfait si vous souhaitez partir à la découverte de la Forêt d'Orient et des lacs sans effort ! Seul-e ou à plusieurs, Champagne Aventure vous guidera dans votre découverte de la région, pour de purs moments de plaisir et d'aventures ! Ce loisir ludique, convient aux petits (à partir de 12 ans) comme aux grands et sans effort puisque c'est le moteur électrique qui vous promène ! ●

QUELQUES EXEMPLES DE SERVICES PROPOSÉS PAR CHRISTOPHE

Et si vous découvriez la trottinette ?



EN SAVOIR PLUS :

Des questions ?
Contactez-Christophe !

06 11 92 46 43

Ferme de la Fontainerie
10270 Lusigny-sur-Barse
champagneaventure10@gmail.com
champagne-aventure.fr

RANDONNÉES EN QUAD COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Accueil des participants à la ferme (départs délocalisés possibles selon les cas)
- Formalités administratives
- Remise des équipements
- Brief de départ avec initiation ludique au quad sur terrain privé
- Balade
- Pause casse-croûte + visite si c'est sur une journée.

COLLECTE DE SANG AU COLLÈGE CHARLES DELAUNAY



Elles ont débuté le 20 décembre 1985 en relation avec le Cross du collège. L'Établissement Français du Sang (EFS) posait son camion semi-remorque de 6 places dans la cour du collège. Ces collectes ont pu se dérouler grâce à l'impulsion de Roland Charlier, ex Président à l'origine de la création en 1979 de l'Association des Donneurs de Sang bénévoles. Cette année, malgré les contraintes liées à la pandémie du covid 19, Monsieur Schepens, Principal et Madame Kesler, infirmière scolaire ont accepté de maintenir ces collectes.

En relation avec l'EFS, Madame Kesler a organisé une information auprès des élèves de troisième : deux personnels de santé sont venus présenter une vidéo sur le

Don du Sang et ont répondu aux questions souvent pertinentes des élèves. Ensuite parmi les élèves de troisième, 14 volontaires nommés « ambassadeurs » ont informé leurs camarades des autres classes et ont distribué des « promesses » de don afin de mobiliser leurs parents et leurs amis. Ils ont participé aussi à l'affichage dans leur village. Tout cela a payé car le jour de la collecte, Vendredi 26 mars 2021, au gymnase situé près du collège, 62 personnes se sont présentées dont 8 nouveaux donneurs et 57 ont été prélevées. Tout cela avec le port du masque et le respect strict des gestes barrières. Les élèves se sont montrés enthousiastes après leur visite sur site. Il faut souligner l'importance de ces actions en partenariat avec les collèges car

57

donneurs ont été prélevés.

elles permettent de faire venir de nouveaux donneurs et préparent les collégiens à devenir de futurs citoyens responsables qui pourront être donneurs à leur majorité.

La prochaine collecte aura lieu à la Grange **vendredi 22 octobre 2021**, mais vous pouvez vous renseigner à l'EFS au **03 25 75 15 17** ou vous rendre sur le site de : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Merci les ambassadeurs et à l'année prochaine





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

PERAUDIN MAIRESSE Timéo, Aurélien

15 janvier 2021

MAYEUR Tim

20 janvier 2021

MASSON Naya

18 février 2021

LE JOANNES Athéna, Colette, Thi-Gai

27 février 2021

CREZ Mathis Romain Alexandre

07 mars 2021

DALLEMAGNE Paula Virginie Marissa

25 mars 2021

BOUSQUET Lio Isabelle Josette

24 mars 2021

DIEU Charline Marie-France Catherine

21 avril 2021

DESCHAMPS Alix Louis Rose

17 mai 2021

LEGRAND MALHER

19 mai 2021

BRENCKLE Siana, Océane

27 mai 2021

MARIAGES

Néant

PACS

MOYAT- AGNES - **10 février 2021**

MARNOT GOUDOT - **28 avril 2021**

DÉCÈS

BOURGEOIS Christian Franck - **12 décembre 2020**

PIGNOT Carmen Laurence - **13 janvier 2021**

DEGRAUWE Maurice, Joseph, Cornelius époux

HUYGHEBAERT - **13 janvier 2021**

SAUVAGE Geneviève, Lucie, Louise veuve

CHANLAIR - **08 février 2021**

GUIRLINGER Ghislaine, Marie, Emilia, Suzanne -

08 février 2021

NURDIN Michel, Albert, André divorcé

MONNIER - **15 février 2021**

BONNOTTE Maurice - **09 février 2021**

DRISS Zorah Bent - **16 février 2021**

MAZEDIER Fernand - **21 février 2021**

MARNOT Daniel Emile Marius - **27 février 2021**

BEUDET Odette Gabrielle Clémence Victorine -

16 mars 2021

THIEBAULT Pierre Gabriel - **20 mars 2021**

RAPHAËL Nicole Lucienne Violette - **24 mars 2021**

PORENTRU Louise Marie - **01 avril 2021**

FEUGEY Denise Geneviève - **15 avril 2021**

PERRIN Jeannine Micheline - **21 avril 2021**

NICOLAS Chantal Nicole - **26 avril 2021**

GHYSELS Roger Henri Guillaume Ghislain -

29 avril 2021

FRANCOIS Bernard Alfred - **02 mai 2021**



SIEDMTO

Syndicat Intercommunal
d'Élimination des Déchets Ménagers
du Territoire d'Orient

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE

Tél. **03 25 41 08 03** - Fax : 03 25 41 66 60

www.siedmto.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Toutes les semaines : LES LUNDIS

Sortez le bac (couverture fermée) uniquement quand il est plein. Lors d'une production exceptionnelle de déchets, si le bac ne suffit pas, des sacs de 80 litres sont en vente à la Mairie au prix unitaire de 2,50 €.

COLLECTE SÉLECTIVE

Toutes les deux semaines : LES LUNDIS

Utilisez les sacs jaunes.

Juillet 2021 : 12, 26 - Août 2021 : 9, 23
Septembre 2021 : 6, 20 - Octobre 2021 : 4, 18
Novembre 2021 : 1^{er}, 15, 29
Décembre 2021 : 13, 27

Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié.

DÉCHÈTERIE

Rue du Maréchal Foch - Ouvert tous les jours **sauf les vendredi et dimanche.**

Pour accéder à la déchèterie, **il faut présenter sa carte d'accès fournie par la SIEDMTO.**

Ouverture de la déchèterie avec les **nouveaux horaires d'été à partir du 29 mars 2021** (voir tableau ci-contre).

Les modalités d'accès sont :

- Carte d'accès obligatoire.
- Gestes barrières à respecter et à faire respecter.
- Port du masque et gants obligatoire.
- Le nombre de véhicules en haut de quai est limité à 3 selon l'activité sur le site.
- Pas d'aide des gardiens au déchargement.
- Pas de mise à disposition de matériels ni d'outils aux usagers.

Si ces conditions ne sont pas respectées l'accès sera refusé

DES VÉHICULES AUX COULEURS DE LA COMMUNE

Depuis quelques mois, les véhicules communaux arborent le blason et le nom de Lusigny sur Barse.

Ainsi les agents municipaux sont identifiables par les Lusigniens et Lusigniennes lors de leurs déplacements et interventions •



PERMANENCES DES ÉLUS

PERMANENCE DU MAIRE

- **Christian BRANLE** : sur rendez-vous en Mairie

LES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Reçoivent sur rendez-vous en Mairie

- **Marie-Hélène TRESSOU**
Anne ROGER
Affaires Scolaires et Sociales
- **Eric GNAEGI**
*Informatique et
Télécommunication*
- **Daniel PESENTI**
Voiries - Bâtiments
- **Pascal CARILLON**
*Vie Associative - Festivités -
Culture*
- **Jacques MANNEQUIN**
Environnement - Sécurité
- **Christophe PEREIRA**
*Vie locale - Développement
économique - Urbanisme -
Tourisme*
- **Malika BOUMAZA-
JACQUINOT**
Communication



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

le matin :

du lundi au vendredi de 8h
à 12h

l'après-midi :

le mercredi et le vendredi
de 13h30 à 17h •

COORDONNÉES

Mairie :

03 25 41 20 01

Place Maurice Jacquinot
10270 Lusigny sur Barse

Télécopie : 03 25 43 81 88

accueil@lusigny-sur-barse.fr

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h/11h50 15h/17h50	9h/11h50 15h/17h50	9h/11h50 15h/17h50	9h/11h50 15h/17h50	FERMÉ	9h/11h50 15h/17h50	FERMÉ



Aube en Champagne
Commune du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient

LE PLAN GUIDE

2021

DISPONIBLE
GRATUITEMENT
DANS TOUS LES
COMMERCES
DE PROXIMITÉ
AINSI QU'À
L'ACCUEIL DE
LA MAIRIE

PLAN
GUIDE
2021

www.lusigny-sur-barse.fr

LUSIGNY
sur Barse

